**EPU 31, 14 novembre, 2018
Recommandations du Canada pour l’EPU de la République du Congo**

Je vous remercie, Monsieur le président.

Le Canada salue l’accord de cessez-le-feu de décembre 2017 mettant un terme au conflit dans le département du Pool et souhaite que les canaux de dialogue politique demeurent durables et que l’espace démocratique s’élargisse.

Le Canada recommande à la République du Congo de :

1. Mettre en place une commission indépendante de justice, vérité et réconciliation afin de faire toute la lumière sur les événements ayant eu lieu dans le Pool d’avril 2016 à décembre 2017.
2. Adopter des mesures visant à éradiquer les violations des droits de la personne commises par les forces de sécurité, notamment les exécutions extrajudiciaires, les détentions arbitraires et la torture.
3. Adopter des mesures concrètes afin de garantir l’accès à un procès équitable pour tous, et ce, dans des délais raisonnables, renforcer l’indépendance du système judiciaire et renforcer les mécanismes de lutte contre l’impunité.
4. Renforcer la mise en œuvre des mesures existantes visant à prévenir et éliminer toutes les formes de discrimination et de violence sexuelle à l'égard des femmes et des filles.

Comment le plan d’aide humanitaire avance-t-il afin de faciliter le retour en toute sécurité des populations déplacées vers le Pool?